

Délibération N° 2023-09-05

**La Commission Recherche siégeant en formation plénière,
en sa séance du mardi 12 septembre 2023 en visioconférence,
sous la présidence de Mme Isabelle von BUELTZINGSLOEWEN,
Vice-présidente Recherche, Etudes doctorales et Science ouverte**

- Vu** le Code de l'éducation et notamment son article L712-6-1 ;
Vu les statuts de l'Université Lyon 2, adoptés par le conseil d'administration en sa séance du 27 avril 2018, modifiés;

Prend la délibération suivante :

OBJET : Avis sur la nomination de Elisa ANDRETTA, en tant que directrice par intérim, et de Sophie RAUX, en tant que directrice adjointe par intérim, du LARHRA

Suite à l'annonce de la démission de Mme Sophie RAUX de ses fonctions de Directrice au 1^{er} septembre 2023, le Conseil du laboratoire du LARHRA réuni le 23 juin 2023, a décidé de proposer les nominations de Mme Elisa ANDRETTA en tant que Directrice, et de Mme Sophie RAUX en tant que Directrice par interim, jusqu'à la fin de l'année 2023.

La Commission Recherche est consultée pour avis sur cette proposition de nomination provisoire à la direction du laboratoire LARHRA :

Les résultats du vote sont :

Membres en exercice : 34

Quorum : 18

Présent.e.s ou représenté.e.s en début de séance = 20

Votant.es = 20

Pour = 20

Contre = 0

Abstention = 0

Ne prennent pas part au vote = 0

La Commission Recherche émet un avis favorable à l'unanimité des présent.e.s et représenté.e.s sur la nomination de Elisa ANDRETTA, en tant que directrice par intérim, et de Sophie RAUX, en tant que directrice adjointe par intérim, de l'UMR 5190 - LARHRA (Laboratoire de Recherche Historique Rhône-Alpes), à partir du 1^{er} septembre 2023 et jusqu'au 31 décembre 2023.

La présente délibération sera publiée au recueil des délibérations et sur le site intranet de l'Université.

A Lyon, le 12 septembre 2023



Vice-présidente Recherche, Etudes doctorales et
Science ouverte

Isabelle von BUELTZINGSLOWEN